

CONFERENCE FRANCO-GERMANO-SUISSE DU RHIN SUPERIEUR

Compte rendu de la réunion du groupe d'experts « Qualité de l'Eau et Hydrobiologie » du 17 janvier 1997 à STRASBOURG

Etaient présents :

AUCKENTHALER Adrian	Labor Basel-Landschaft
BELLER Claire	CEREG / ACPA
BOUCEK Anja	LfU Baden-Württemberg
CADILHAC Laurent	Agence de l'Eau Rhin-Meuse
ELSASS Philippe	BRGM Service Public
FERRY Anne	APRONA
GARTNER Lucienne	Services de la Région Alsace
GOBILLON Yves	DIREN/SEMA
GRIMM-STRELE Jost	LfU Baden-Württemberg
HAUBER Lukas	Kantonsgeologe Basel-Stadt
MICHEL Jean Marc	DIREN Alsace
MÜLLER Wolfgang	Staatliches Amt für Wasser - und Abfallwirtschaft Neustadt (Rhénanie-Palatinat)
WALKER Hans	Labor Basel-Landschaft
WIRSING Gunther	GLA Baden-Württemberg

Etaient excusés :

LEVY Marc	Services de la Région Alsace
SCHNEIDER Burkhardt	LfU Baden-Württemberg (successeur de M. TRAUB)

1. Approbation du compte-rendu de la réunion du 12 novembre 1996 à BÂLE

Le compte-rendu de la réunion précédente a été approuvé en l'état.

2. Programme INTERREG

2.1. Cartes des gravières et des périmètres de protection

L'examen du cromalin de la carte D (Colmar/Freiburg) a donné lieu aux commentaires suivants :

- le double trait observé sur les contours des périmètres 68-1/11 et 68-2/12 doit être supprimé (ou bien la couleur du chemin ou de la route doit être modifiée) ;
- le contour du périmètre 378/20 doit correspondre au tracé de la rivière ;
- quelques puits côté français sont mal positionnés (voir fiche jointe) ;
- il est regretté que l'autoroute de contournement de Colmar ne soit pas représentée sur le fond de plan ;
- il est regretté que la couleur du Rhin ne soit pas homogène.

Sous réserve de la prise en compte des corrections demandées et des vérifications à effectuer par la LfU en rive allemande, le bon à tirer a été signé par le maître d'ouvrage.

Remarque : lors de la diffusion des cartes, l'attention de l'utilisateur devra être attirée sur **la date des informations** cartographiées.

2.3. Notices accompagnant les cartes piézométriques et celles de la qualité générale des eaux souterraines

Ces notices sont à l'impression.

2.4. Notice accompagnant les cartes des gravières et des périmètres de protection des captages

La parution de cette notice explicative, conçue dans le même esprit que pour les autres séries de cartes, est jugée indispensable.

La LfU évaluera le temps nécessaire au complément du texte existant, qui sera ensuite validé par les partenaires et traduit. Une maquette bilingue sera prête pour mai 97.

Une solution restera à trouver ultérieurement pour la prise en charge des frais d'impression.

2.5. Aspects financiers

Le projet a été clôturé financièrement en décembre 1996.

3. Projet LIFE

3.1. Rapport final

L'examen en séance du sommaire et des pages de couverture, a donné lieu à quelques corrections (non reprises ici dans le détail).

Le rapport sera imprimé pour la fin février.

3.2. Fiches descriptives des banques de données

La pochette d'assemblage a été examinée et commentée en séance.

Les épreuves couleur des fiches descriptives des banques ont été transmises aux délégations de chaque pays, pour ultime relecture avant impression.

Les corrections devront être transmises à l'APRONA avant la fin janvier, le catalogue devant être imprimé début février.

Remarque : l'inscription des crédits photographiques devra être harmonisée d'une fiche à l'autre.

3.3. Aspects financiers

Un bilan des frais engagés par la partie française a été réalisé et comprend, pour chaque dépense :

- la lettre de commande ou la convention passée avec le prestataire ;
- la facture du prestataire ;
- l'ordre de mandatement émis par la Région (justificatif de paiement réalisé).

La Région Alsace doit transmettre officiellement ce bilan financier à la LfU, contrôlé et certifié par qui de droit.

Le rapport final et le catalogue des banques de données accompagneront les factures, lors de la transmission du bilan financier aux services de l'Union Européenne.

4. Action de communication

Une action de communication en direction de la Presse Quotidienne Régionale est à prévoir en fonction de deux objectifs :

- faire connaître et valoriser les derniers travaux de cartographie (cartes des périmètres et des gravières) et de modélisation (catalogue des banques de données et rapport final LIFE) ;

- annoncer le lancement du programme d'inventaire transfrontalier, financé dans le cadre de l'initiative communautaire INTERREG 2.

La présentation de la plaquette « grand public » en cours de rédaction, est également souhaitée.

Le principe d'une telle action de communication **fin avril** est retenu. Les services de la Région se chargent d'arrêter quelques dates et de les communiquer rapidement à la LfU.

Remarque : la rédaction, la mise en forme et la traduction en allemand de la plaquette « grand public » doivent être accélérées, pour qu'au moins une partie des fiches soient prêtes pour la conférence de presse.

5. Diffusion des documents

Les demandes de cartes parvenues à l'APRONA comme à la LfU, sont la plupart du temps ciblées ; il est donc décidé de ne pas engager de frais pour l'assemblage de toutes les cartes et notices.

L'APRONA est chargée de mettre au clair un plan de diffusion. Environ 300 cartes seront distribuées gratuitement (dons à prévoir aux bibliothèques universitaires par exemple), 700 feront l'objet d'une facturation. La grille tarifaire définitive sera également préparée.

Remarque : la Région Alsace, en tant que maître d'ouvrage du projet de cartographie, doit se préoccuper du dépôt légal des cartes.

6. Journée technique « Agriculture et Qualité des eaux » organisée par l'Institut Transfrontalier d'Application et de Développement Agronomique (ITADA)

Cette journée aura lieu le 18 mars 1997, à sainte Croix en Plaine (près de Colmar).

Elle est conçue comme un temps d'échanges d'informations entre :

- le comité technique de l'ITADA, qui mène des travaux de recherche agronomique pour la réduction des pertes en nitrates, d'une part,
- le groupe d'experts « Qualité des eaux », qui lui s'intéresse à l'impact de l'agriculture sur la nappe, d'autre part.

L'objectif est, dans la mesure du possible :

- de confronter et de rapprocher les points de vue ;
- de définir des thèmes stratégiques à aborder à l'issue des programmes en cours au sein des deux groupes ; le débat sera en particulier ouvert sur la question des produits phytosanitaires.

Les invitations seront lancées auprès :

- des membres du groupe d'experts et du comité de l'ITADA ;
- des partenaires techniques et institutionnels privilégiés sur ces thèmes, en particulier des élus régionaux, des représentants du comité de suivi des programmes INTERREG, des représentants des chambres d'agriculture,...

Une cinquantaine de personnes est attendue.

Les intervenants pour le compte du groupe d'experts seront MM. GOBILLON, GRIMM-STRELE et AUCKENTHALER. MM. ROHMANN (Karlsruhe) et SIMON (Liesthal) seront contactés pour

une intervention éventuelle. Concernant le thème « Politique de protection des eaux souterraines », une intervention conjointe de représentants des Ministères de l'Environnement et de l'Agriculture du Land sera recherchée.

Il est demandé que les exposés soient suffisamment courts pour laisser une large place aux débats.

Les résumés des interventions (1 page) seront transmis au secrétariat de l'ITADA pour le 15 février prochain.

7. Inventaire de la qualité des eaux souterraines dans la vallée du Rhin Supérieur

7.1. Convention particulière

Cette convention a été signée en décembre 96 par la LfU et la Région Alsace. Elle a été transmise en séance à l'Agence de l'Eau.

7.2. Pilotage du projet

Le tableau adopté lors de la réunion précédente a été complété :

Missions	Groupes ou organismes	Commentaire
Prise de décision Instance d'arbitrage	Institutions signataires de la convention particulière (partenaires financiers)	Rendent compte à l'Union Européenne
Pilotage général, dans le cadre du mandat qui lui est confié par le maître d'ouvrage du projet Validation des méthodes et des documents	Groupe d'experts « Qualité des eaux et Hydrobiologie »	Rend compte à la Conférence franco-germano-suisse du Rhin Supérieur
Conduite de l'opération « Exécutif »	LfU / APRONA	
Appui technique ponctuel à certaines étapes du projet (spécialistes de cartographie, chimistes,...)	Formations techniques à géométrie variable	

Les responsabilités doivent être clairement partagées entre le groupe d'experts et les conducteurs de l'opération. En particulier, à l'issue de chaque réunion du groupe d'experts, un récapitulatif des décisions sera transmis aux conducteurs de l'étude. Toute décision du groupe d'experts modifiant

de façon significative le contenu du projet devra en outre être acceptée par les partenaires financiers.

7.3. Rapport d'exécution 1996

Une proposition de rapport rédigée par l'APRONA, a été transmise en séance pour relecture. Certains compléments sont attendus de la part de la LfU, du GLA et du BRGM pour fin janvier.

7.4. Mise en place de nouveaux forages

Le forage en cours d'équipement côté allemand (forage de Bremgarten) a mis en évidence les trois unités hydrogéologiques suivantes :

- graviers très perméables jusqu'à 80 mètres (au lieu des 130 prévus) ;
- graviers moins perméables (quaternaire ancien) ;
- substratum (tertiaire), atteint à 160 mètres comme prévu.

Remarque : lors de la mise en place du modèle hydrodynamique transfrontalier, la base des graviers très perméables a été retenue comme base de l'aquifère.

A la lumière des données obtenues grâce au nouveau forage réalisé côté allemand, il est raisonnable d'envisager que cette base de l'aquifère très perméable soit, dans le secteur de Geisswasser côté français, atteinte aux alentours de 80 à 100 mètres (et non pas 200 comme on le pensait jusqu'à maintenant). Ces nouvelles informations auront des conséquences importantes sur la méthode de forage à choisir et sur l'évaluation des coûts pour un éventuel forage en rive gauche.

La question des chlorures dans la région de Breisach

Les données recueillies par les Mines de potasse d'Alsace (MDPA) à l'aval de Fessenheim sont des données d'état, fournies sous l'autorisation expresse de la Préfecture. Pour obtenir ces données côté français, il est proposé de procéder comme suit :

- étape n°1 : caractérisation d'une pollution générale de la nappe dans le secteur concerné (analyse de la qualité des eaux souterraines dans le cadre de l'inventaire transfrontalier de 1997) ;
- étape n°2 : recherche de l'origine de la pollution détectée.

7.5. Echancier du programme

Une proposition d'échancier a été transmise en séance ; les remarques sont attendues à l'APRONA pour fin janvier.

La prochaine réunion du groupe est fixée au 28 février 1997 à KARLSRUHE.